

E.44.1

AM
C.S.

DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL
DIVISION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Monsieur le Ministre fédéral, Je me tiens de vos importances
à l'égard, mais l'affaire présente peut être une certaine réponse:

M. de Halle téléphone de
Genève pour demander si le
Comité fédéral verrait, le cas échéant,
un inconvénient à ce que l'on
désigne un Suisse comme Haut-
Commissaire à Dantzig.

On penserait à un Colonel.

Cette demande a un caractère
personnel préliminaire. Un accord
à la Suisse n'a pas encore été décidé
par M. Eden d'intérêt avec M.
Buck.

La situation à Dantzig est très
tendue. Elle peut causer de nouvelles
difficultés.

le Comité fédéral
préfère ne pas s'occuper de l'affaire

C.S.

